

ARRETE N° 162 / 2022

MAIRIE de QUEVERT
22100

OBJET : Police Municipale – Sûreté et commodité
du passage dans les rues et voies publiques
**CIRCULATION ALTERNEE
PAR PANNEAUX
IMPASSE BEL AIR DES LANDES
DU 07/11/2022 AU 24/11/2022**

Tél. : 02.96.85.81.80

Nous, Maire de la Commune de QUEVERT (Côtes D'Armor)

VU, les articles L 2213.1, 2213.2 du Code des Collectivités Territoriales,

VU, Le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique et les commodités de passage sur les voies publiques afin d'éviter tout accident,

ARRETONS

ARTICLE 1^{er} : En raison de travaux concernant le remplacement et le renforcement des poteaux télécom, la circulation sera alternée par panneaux B15 et C18 impasse Bel-Air des Landes du 7 au 24 novembre 2022.

ARTICLE 2^{ème} : Tous les panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux à proximité du chantier.

ARTICLE 3^{ème} : Monsieur le Maire,
La Gendarmerie,
Les pompiers,
L'entreprise Circet,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.
QUEVERT, le 21/10/2022

Le MAIRE,

Philippe LANDURÉ

P/L
L'Adjoint Délégué

C. DENIEL

Deniel

